



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION EUROPÉENNE D'AGRICULTURE

Trente-neuvième session

Budapest (Hongrie), 22 et 23 septembre 2015

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Ouverture de la session

- 1) **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**
- 2) **Nomination du rapporteur**
- 3) **Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation**

Le point intitulé «Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation¹» met en lumière le rôle des exploitations familiales, lesquelles ne doivent pas être considérées comme un obstacle, mais au contraire comme l'un des moyens de parvenir à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à une production durable respectueuse de l'environnement, au niveau mondial et à long terme. La promotion de l'innovation dans l'agriculture familiale devient donc une priorité mondiale et, partant, une priorité des membres de la région. Ces vingt dernières années, le secteur agricole en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Asie centrale, a radicalement changé: d'un système d'exploitation collectif on est passé à un système d'exploitation individuel. Ce mouvement a généralement été accompagné d'une privatisation de la propriété foncière. Cela a eu pour conséquence: i) de rendre plus inégal, pour un très grand nombre d'exploitations familiales, l'accès aux connaissances, aux marchés et à l'innovation et ii) de compliquer la tâche des pouvoirs publics, leurs capacités politiques et institutionnelles n'étant pas suffisantes pour satisfaire les besoins d'innovation.

La région, qui comprend des pays et des sous-régions aux problèmes spécifiques, a fait l'objet d'une étude sur les choix à faire pour favoriser l'innovation dans l'agriculture familiale. Les efforts doivent porter principalement sur la transition entre un système de recherche national linéaire, vertical, et non inclusif, adapté aux économies centralisées du passé, à un système

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2014: La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture – Ouvrir l'agriculture à l'innovation.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mo309

d'innovation agricole² ouvert à tous, décentralisé et pluraliste, qui permette de coordonner les activités de toutes les parties prenantes concernées et qui facilite leur action. Dans l'ensemble de la région, les exploitations familiales sont très diverses, notamment du point de vue de la taille, des marchés et de l'accès aux connaissances. Ces caractéristiques sont parfois propres à telle ou telle région, ce qui signifie qu'il faut envisager divers systèmes d'innovation agricole.

Une fois achevée, l'étude permettra de mettre en évidence le rôle des exploitations familiales dans la sécurité alimentaire, et les difficultés que rencontrent le monde agricole et les institutions qui soutiennent l'innovation agricole. Les conclusions de l'étude seront présentées aux membres.

Il est prévu que les membres examinent les recommandations issues de l'analyse, mais aussi qu'ils fassent part de leur expérience nationale, régionale et locale. Les discussions devraient, d'une part, aboutir à des recommandations concernant les politiques à mettre en œuvre pour encourager l'innovation et, d'autre part, fournir à la FAO des indications précises concernant ses axes de travail pour la prochaine période biennale.

Un cadre de décision comprenant les recommandations auxquelles auront abouti les discussions sera préparé en vue de son adoption à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Europe.

4) Lutte contre la dégradation des terres pour la sécurité alimentaire et services écosystémiques des sols en Europe et en Asie centrale – Année internationale des sols (2015)

La dégradation des terres, l'un des thèmes de l'Année internationale des sols (2015), est un enjeu fondamental du point de vue de la sécurité alimentaire et de la préservation des services écosystémiques des sols dans la région, en particulier dans le Caucase et l'Asie centrale. En effet, en raison de facteurs biophysiques et socioéconomiques aggravés par les effets du changement climatique et de l'utilisation non durable des terres et des ressources hydriques, c'est l'une des principales menaces auxquelles font face la majorité des pays d'Europe et d'Asie centrale. Les sols, qui sont un élément fondamental des ressources en terres, subissent une pression de plus en plus forte et le nombre de zones ayant atteint leurs limites en matière de capacité de production est en forte augmentation.

Pour relever ce défi, le Partenariat européen sur les sols³ et le Partenariat sous-régional eurasiatique sur les sols⁴ qui lui est associé, ont été créés, en 2013, sous l'égide du Partenariat mondial sur les sols. Les pays partenaires ont entrepris l'élaboration d'un plan de mise en œuvre, afin que les partenariats sous-régionaux puissent travailler concrètement sur le terrain aux niveaux régional, national et local.

La FAO et d'autres partenaires internationaux soutiennent la mise en place d'un cadre mondial qui permette d'évaluer la dégradation des terres à différentes échelles et qui pourra servir de référence et faciliter le ciblage des investissements et la planification des interventions, dans l'optique d'un développement agricole efficace, équitable et durable. Étant donné que la

² L'expression «système d'innovation agricole» peut se définir de la manière suivante: «toutes les personnes, organisations et entreprises qui développent et mettent en œuvre de nouveaux produits, processus et formes organisationnelles en vue de réaliser la sécurité alimentaire, le développement économique et la gestion durable des ressources naturelles». En tant que système, il englobe les différentes parties prenantes et autres acteurs, mais aussi les liens qui existent entre eux. Il comprend également ce qu'on appelle un «environnement favorable» qui, comme son nom le suggère, est constitué de tout ce qui rend les choses possibles: l'engagement et la vision politique, les cadres juridique et économique, le budget et les crédits ouverts, les structures de gouvernance et de pouvoir, les mesures d'incitation et les normes sociales (FAO, 2012).

³ Le Partenariat européen sur les sols a été créé le 31 octobre 2013, à Berlin. Son secrétariat se trouve à Ispra (Italie), au Centre commun de recherche de la Commission européenne - <http://www.fao.org/globalsoilpartnership/partenariats-regionaux-sur-les-sols/europe/fr/>

⁴ Le Partenariat eurasiatique sur les sols a été créé sur la période du 18 au 20 novembre 2013, à Moscou. Son secrétariat se trouve à Moscou (Fédération de Russie), au Centre eurasiatique pour la sécurité alimentaire – <http://www.fao.org/globalsoilpartnership/partenariats-regionaux-sur-les-sols/europe/fr/> et <http://ecfs.msu.ru/ru/epp/epp.php>

collecte de données de référence est un travail de longue haleine, il est important de commencer à avancer, afin d'atteindre l'objectif fixé dans le programme de développement pour l'après-2015 – augmenter de 30 pour cent la superficie occupée par des terres cultivées, des pâturages et des forêts gérés de façon durable.

Le document d'information présenté par le secrétariat fera le point de la situation en ce qui concerne la dégradation des terres/sols dans la région Europe et Asie centrale, ainsi que des tendances, des enjeux et des coûts. Il indiquera en quoi des sols sains peuvent contribuer à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, et aux services écosystémiques, afin d'en tirer des conseils sur les stratégies à suivre et les choix d'investissement à faire dans le cadre d'une gestion durable des sols.

Les membres seront invités à apporter un appui à l'exécution des plans de mise en œuvre des partenariats (sous-) régionaux sur les sols et à approuver les actions prioritaires (par exemple extension de la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages agricoles salinisés et sujets à la sécheresse en Asie centrale et en Turquie), afin de stopper, voire d'inverser, la tendance actuelle à la dégradation des sols aux niveaux régional, national et local et de s'attaquer à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse – trois problèmes indissociables – en cohérence avec la stratégie décennale de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2008-2018).

Un cadre de décision contenant les recommandations issues des débats sera préparé, en vue de son adoption à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Europe.

5) Analyse des programmes de protection sociale destinés aux populations rurales - disparités hommes-femmes

L'impact positif de la protection sociale sur le développement rural est largement admis. C'est donc un élément essentiel des politiques en faveur des pauvres, notamment dans le programme pour l'après-2015. Dans cette optique, la FAO est déterminée à accompagner les gouvernements et les partenaires en intégrant la protection sociale à ses stratégies et actions régionales et nationales, afin de les aider à affronter les principaux obstacles au développement agricole et à la réduction de la pauvreté rurale. Pour mieux comprendre les effets bénéfiques des programmes de protection sociale sur les femmes et les hommes vivant en milieu rural, ce qui est particulièrement pertinent au regard des réformes de protection sociale actuellement conduites dans la région, une étude comparative des programmes de protection sociale a été effectuée dans les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) et en Géorgie.

Dans les pays de la CEI et en Géorgie, les programmes de protection sociale ne se présentent pas de la même manière que dans d'autres pays. Pour opérer le passage à une économie de marché il a fallu abandonner des politiques centralisées au profit d'une approche plus ciblée permettant d'atteindre les plus démunis. Le document d'information, basé sur l'étude en question et sur des données concernant la protection sociale dans d'autres pays de la région, est en cours de rédaction. Il fait la synthèse des informations recueillies dans la région, propose des recommandations concernant les politiques à suivre et tire des enseignements de l'exécution des programmes de protection sociale dans la région. Ce travail est destiné aux membres, mais il doit également permettre d'orienter les travaux de la FAO au cours du prochain exercice biennal.

Les membres souhaiteront peut-être examiner les résultats de l'étude et la synthèse contenue dans le document d'information, faire part de leur expérience en matière de programmes de protection sociale en faveur du développement rural dans leur pays, suggérer des améliorations et faire des recommandations concernant les travaux futurs de l'Organisation.

Un cadre de décision contenant les recommandations issues des débats sera préparé, en vue de son adoption à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Europe.

6) Combattre le fardeau social et économique de la malnutrition en Europe et en Asie centrale par des politiques agricoles et alimentaires tenant compte de la nutrition

Malgré une croissance notable de la production alimentaire ces dernières décennies, les retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans et la dénutrition sont encore d'actualité dans certains pays de la région. Par ailleurs, en raison de la transition économique et nutritionnelle, l'excès pondéral et l'obésité sont en augmentation dans tous les pays, un phénomène qui est la conséquence de régimes alimentaires déséquilibrés et peu diversifiés, de carences en micronutriments et d'un mode de vie sédentaire. Les conséquences de la malnutrition sont multiples. Elle est à l'origine de maladies non transmissibles qui sont la principale cause d'invalidité et de mortalité dans le monde, sans parler de leur coût économique et social, qui est considérable. Le coût global de l'ensemble des maladies non transmissibles, qui sont dues principalement à l'excès pondéral et à l'obésité, a été estimé à 1 400 milliards d'USD en 2010 (SOFA 2013). Au niveau mondial, le coût social de la malnutrition, calculé en «années de vie corrigées du facteur invalidité», est élevé. Au-delà de ce coût social, la malnutrition nuit à l'économie des pays: baisse de productivité et chômage, dépenses de santé élevées, échecs scolaires, manque à gagner. Si l'on ne fait rien, ces problèmes pourraient prendre plus d'ampleur. Pour les responsables politiques, le défi consiste à combattre la dénutrition et les carences en micronutriments, tout en essayant d'inverser la tendance actuelle en matière d'excès pondéral et d'obésité.

L'objectif du débat est de faire un état des lieux du fardeau social et économique que représentent la malnutrition et les maladies non transmissibles liées au régime alimentaire dans la région Europe et Asie centrale; puis de faire un certain nombre de recommandations, applicables à différents groupes de pays de la région, en matière de politiques, de stratégies et d'actions prioritaires, en vue de réduire les coûts sociaux et les inégalités liées à la nutrition, dans la perspective du Cadre d'action de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN2). On mettra l'accent sur les choix stratégiques à faire pour changer radicalement l'approche face à la malnutrition en développant la prévention, les avantages des systèmes agroalimentaires, et une meilleure nutrition fondée sur le choix des aliments, pour combattre les carences en micronutriments. Plusieurs aspects seront abordés: les systèmes alimentaires permettant d'obtenir plus sur les plans de la quantité, de la qualité, de la diversité et de la disponibilité durable d'aliments riches en nutriments; les stratégies permettant aux consommateurs d'avoir accès à un régime alimentaire sain; et des régimes alimentaires équilibrés pour toutes les catégories de revenu, y compris les plus vulnérables. Le rôle des différents secteurs, partenariats et acteurs dans la mise en œuvre du Cadre d'action de la CIN2 (les secteurs privé et public, la société civile, les petits exploitants et les exploitations familiales) sera expliqué en détail. On s'intéressera aussi aux mécanismes qui permettraient une coordination plus efficace entre les secteurs et aux moyens d'améliorer la cohérence des politiques dans les secteurs qui ont le plus d'impact sur la nutrition. Le document comportera une réflexion sur les stratégies de renforcement des liens entre l'agriculture, les aliments et la nutrition, sachant qu'il importe de mettre en relation les politiques et les programmes agissant sur l'offre et ceux agissant sur la demande. Il y sera aussi question de la transformation des matières premières dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, des perspectives de développement des chaînes de valeur et du raccourcissement de la chaîne alimentaire, de l'idée de capitaliser sur la biodiversité en faveur de la nutrition, ainsi que d'autres politiques visant à faciliter la transition vers une production et une consommation alimentaire durables, compte tenu des défis internationaux et régionaux actuels.

Les membres seront invités à examiner les conclusions du document d'information, les recommandations en matière de politiques, et les recommandations concernant les actions futures de la FAO et de ses membres.

Les recommandations issues des débats qui se seront tenus lors de la Commission européenne d'agriculture seront présentées sous forme de cadre de décision à la Conférence régionale pour l'Europe.

7) Coût de l'organisation des prochaines sessions de la Commission européenne d'agriculture de la FAO - propositions

Suite à la décision prise à la trente-huitième session de la Commission européenne d'agriculture et à la vingt-neuvième Conférence régionale pour l'Europe, il a été demandé au Secrétariat de préparer un document détaillé présentant les coûts du déroulement éventuel des futures sessions de la Commission à Ankara, Budapest et Rome. Le Secrétariat présentera une analyse détaillée des coûts aux membres de la Commission. Le document contiendra un récapitulatif des coûts, qui ont été analysés en détail et qui sont sensiblement les mêmes pour les trois sites envisagés.

Les membres sont invités à examiner les propositions relatives aux coûts de l'organisation des prochaines sessions de la Commission européenne d'agriculture et à faire des recommandations concernant la tenue de la prochaine session de la Commission.

8) Élection des membres du Comité exécutif

9) Questions diverses

10) Date et lieu de la quarantième session

Examen et approbation du rapport de la Commission

Clôture de la session